

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - THÉÂTRE LA SEIZIÈME

1. CONTEXTE

Principale compagnie francophone de théâtre professionnel en Colombie-Britannique, la Seizième contribue, depuis 1974, à la richesse et à la diversité des arts de la scène par ses activités de création, de production, de diffusion et de tournées. En offrant des expériences fortes qui reflètent le meilleur des arts de la scène francophones d'ici et d'ailleurs, nous cherchons à inspirer, enrichir et rassembler des publics divers. Par l'ensemble de ses activités, l'organisme est amené à collaborer avec des personnes et des compagnies de sphères différentes, de partout au Canada et même de l'international.

Il est impossible de continuer nos activités sans penser au développement durable, à la fois dans nos activités quotidiennes ou dans nos activités de diffusion et de création. La création et la diffusion théâtrale représentent de gros enjeux écologiques. Nous pensons qu'il est impératif que la compagnie s'engage à diminuer son impact négatif sur l'environnement et maximiser notre effet positif sur la société et l'économie. Nous voulons encourager et inspirer nos collaborateur·ice·s à faire de même.

Le Théâtre la Seizième s'engage à se doter d'une compréhension commune du développement durable, à en appliquer les principes, et à en communiquer ses outils et ses valeurs auprès de ses partenaires et collaborateur·ice·s. L'organisme s'engage aussi à identifier les mesures de performance de ses initiatives, à suivre et à évaluer la démarche. Cette politique est vivante et fera l'objet de révision au besoin en plus d'une révision sur une base annuelle.

2. PRINCIPES DIRECTEURS

INNOVATION, PASSION, AUDACE – Tout comme nos valeurs artistiques, l'innovation, la passion et l'audace serviront de moteur à la démarche durable afin de transformer nos façons de faire et d'avoir un impact positif sur les plans écologique, social et économique.

ENGAGEMENT ET ÉQUITÉ SOCIALE – En tant qu'organisme culturel, nous avons un engagement social tant pour nos activités artistiques que pour notre démarche durable et écoresponsable. Nous souhaitons promouvoir une pratique solidaire des arts et poursuivre sa mission en veillant à rejoindre un public inclusif et diversifié.

ACCÈS À L'INFORMATION ET AU SAVOIR (ÉDUCATION) - L'accès à l'information et le partage des ressources favorise l'éducation et la sensibilisation auprès des employé·e·s, des publics, des artistes, des partenaires et de notre communauté. En favorisant la compréhension et la connaissance, nous pouvons inspirer les individus à faire des choix éclairés et durables.

COLLABORATION ET PARTENARIATS - Nous reconnaissons que nos actions ont un impact sur les autres et vice versa, ce travail nécessite un effort collectif. Le succès de la démarche nécessite la collaboration de tou·te·s dans ces activités. Nous collaborons activement avec les employé·e·s, les membres du conseil d'administration, les artistes, les partenaires et nos parties prenantes.

TRANSPARENCE ET RAYONNEMENT – L'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la démarche écoresponsable doivent se faire en toute transparence, afin de faire rayonner nos réflexions et nos actions.

3. PORTÉE

Cette politique s'applique à tous nos secteurs d'activités, notamment l'administration, la programmation, la production, les communications, le développement de publics, la billetterie et l'accueil du public.

Les personnes assujetties à cette politique sont : les gestionnaires et employé-e-s, y compris les travailleurs permanents, temporaires, occasionnels, contractuels, bénévoles et étudiants.

Nous communiquerons cette politique à nos partenaires et toutes autres parties prenantes afin de faire connaître la vision et l'orientation de notre démarche écoresponsable. Nous invitons tout le monde à appuyer notre démarche et à collaborer à l'atteinte de nos objectifs.

4. ORIENTATIONS ET AXES D'INTERVENTION

Pour être en phase avec les valeurs de la Seizième et les principes à la base de cette politique, les orientations suivantes guideront les actions de l'organisation au cours des deux prochaines années :

- **ORIENTATION 1** : Favoriser la compréhension de la démarche écoresponsable et susciter l'engagement de l'équipe, de nos administrateurs, des artistes, des partenaires, du public et des parties prenantes.
- **ORIENTATION 2** : Participer au développement de meilleures pratiques sociales durables en favorisant l'accessibilité, l'équité, la diversité et l'inclusion.
- **ORIENTATION 3** : Intégrer à nos pratiques artistiques et administratives des mesures d'écoresponsabilité.

Les orientations se déclinent ensuite en axes d'intervention. Un plan d'action découlant de la présente politique propose des actions concrètes pour favoriser la mise en œuvre et le déploiement de chacune de ces orientations.

1. Favoriser la compréhension de la démarche écoresponsable et susciter l'engagement de l'équipe, des artistes, des partenaires, du public et des parties prenantes.

La Seizième souhaite être un vecteur de bonnes pratiques dans la communauté artistique. Le partage et la sensibilisation font ainsi partie intrinsèque de la démarche d'écoresponsabilité. L'objectif est de mobiliser l'ensemble des parties concernées afin qu'elles considèrent davantage leurs impacts sur les plans environnemental, social et économique.

- a. Communiquer notre engagement aux équipes et au public.
- b. Impliquer nos parties prenantes (publics, artistes et équipes de création).
- c. Sensibiliser nos parties prenantes (partenaires et prestataires)

2. Participer au développement de meilleures pratiques sociales durables en favorisant l'accessibilité, l'équité, la diversité et l'inclusion.

La Seizième souhaite être un exemple de bonnes pratiques en ce qui concerne une pratique solidaire et durable de la culture. Cela implique de surmonter les obstacles qui entravent l'accès à la culture, et plus généralement, de poursuivre les efforts visant à rendre le théâtre accessible au plus grand nombre. La Seizième s'engage également à renforcer davantage l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de sa programmation.

- a. Réduire les entraves à la participation aux arts et à la culture de tout-e-s.
- b. Continuer les efforts en termes d'équité, de diversité et d'inclusion.
- c. Sensibiliser le public aux enjeux sociaux et environnementaux de la programmation.

3. Intégrer à nos pratiques artistiques et administratives des mesures d'écoresponsabilité

Les activités de la Seizième ont des répercussions sur l'environnement, notamment en termes d'émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation des ressources. La Seizième souhaite repenser les modes création, de présentation, et de tournée afin de continuer à faire rayonner le théâtre francophone en Colombie-Britannique tout en tenant compte de leur impact environnemental.

- a. En interne au bureau.
- b. Lors de l'accueil d'un spectacle.
- c. Lors de la production et la diffusion d'un spectacle.

5. STRUCTURES ET RESPONSABILITÉS

1. Théâtre la Seizième et son équipe

- Adhérer à la politique écoresponsable ;
- Mettre en œuvre les stratégies énumérées dans le plan d'action ;
- Mettre en œuvre le guide des bonnes pratiques écoresponsable ;
- Participer activement aux réunions organisées par le comité écoresponsable (*mini. 4 par année*) ;
- Communiquer son engagement aux différentes parties prenantes (employé·e·s, artistes, partenaires, collaborateur·ice·s fournisseurs, clients, public) ;
- Renouveler le plan d'action afin de rester à jour et novateur dans notre démarche écoresponsable.

2. Membres du conseil d'administration

- Adhérer à la politique écoresponsable ;
- Se familiariser avec le plan d'action 2022-2024;
- Se familiariser avec le guide des bonnes pratiques écoresponsable ;
- Soutenir le comité écoresponsable dans leurs démarches ;
- Apporter de nouvelles idées et stratégies en joignant le comité écoresponsable par exemple.

3. Contractuel·le·s et bénévoles

- Se familiariser avec la politique écoresponsable et le guide des bonnes pratiques écoresponsable ;
- Incarner la politique et le guide de bonnes pratiques par leur travail.

4. ENTRÉE EN VIGEUR

Adoptée par le CA, le 30 octobre 2023, la présente politique est entrée en vigueur 1^{er} novembre 2023

Comme signataire de la présente Charte, je souhaite soutenir le Théâtre la Seizième dans ses démarches et par le fait même, contribuer à la réalisation d'activités de façon écoresponsable.

Lu et approuvé (Nom et signature)



Cory Haas
Directeur Artistique et Général



Chantale Lavoie
Présidente du Conseil d'Administration

Date de création : 28 avril 2023
Date d'adoption: 30 octobre 2023
Date de révision : xx
Prochaine date de révision: Août 2024

PLAN D' ACTIONS

Afin d'assurer que notre politique écoresponsable génère un impact concret et que nos actions se réalisent, nous avons pris l'initiative de détailler ci-dessous un plan d'action.

Notre plan d'action résume la manière dont chaque action sera réalisée. Il spécifie les étapes à suivre, les personnes en charge, les critères de succès mesurables et les délais à respecter.

Cet énoncé de politique sera revu tous les deux ans. Les pistes d'amélioration seront prises en compte afin d'améliorer la politique. Tou·te·s les employé·e·s recevront une copie.

1. Favoriser la compréhension de la démarche écoresponsable et susciter l'engagement de l'équipe, des artistes, des partenaires, du public et des parties prenantes.

1.1. Communiquer notre engagement aux équipes et au public.

Action	Résultat(s) attendu(s)	Responsable	Echéance
Communiquer notre engagement et nos actions sur le site Internet et les réseaux sociaux.	- Avoir publié au moins deux fois par an sur les réseaux sociaux. - Avoir mis à jour le site internet.	- Resp. Com	2023 – 2024 En continu
Communiquer notre engagement et nos actions sur des supports imprimés les soirs de spectacle.	- Avoir mis en place d'un affichage dans les loges et au bar (Loge ACT, etc.)	- Resp. Prod - Resp. Com	2023 – 2024 En continu
Partager la politique écoresponsable avec chaque employé·e et membre du Conseil d'administration.	- Avoir fait signer la politique à chaque membre de l'équipe	- Dir. Admin	Au 22 décembre 2023
Partager le guide des bonnes pratiques écoresponsable avec l'équipe, les bénévoles, les artistes et les équipes techniques.	- Avoir finalisé la rédaction du guide - Avoir envoyé le guide à 100% des équipes.	- Resp. Publics - Resp. Prod	Au 30 juin 2024

1.2. Impliquer nos parties prenantes (publics, artistes et équipes de création)

Action	Résultat(s) attendu(s)	Responsable	Echéance
Collecter les suggestions d'actions écoresponsables du public.	- Avoir mis en place une boîte à idée et un lien/QR code sur le site. - Avoir collecté 10 suggestions du public.	- Resp. Com - Resp. Prod	Au 30 juin 2024
Organiser les réunions du comité vert et collecter les suggestions d'actions écoresponsables de l'équipe.	- Avoir organisé 4 réunions sur l'année. - Avoir collecté 20 suggestions de l'équipe. - Avoir collecté les preuves et documents	- Resp. Prod	2023 – 2024 En continu

	utiles pour renouveler l'accréditation.		
--	---	--	--

1.3. Sensibiliser nos parties prenantes (partenaires et prestataires)

Action	Résultat(s) attendu(s)	Responsable	Echéance
Offrir aux écoles la possibilité de faire une contribution volontaire afin de planter des arbres pour compenser l'empreinte carbone engendrée lors des activités scolaires.	- Avoir récolté 250\$ / année. - Avoir compensé grâce à un compensateur certifié.	- Resp. Publics	Au 30 juin 2024
Encourager la mise en place des actions écoresponsables au Studio 16 et à la Maison de la Francophonie.	- Avoir organisé au moins un rendez-vous avec la MDLF pour évoquer un plan d'action écoresponsable commun.	- Dir. Admin - Direction	2023 – 2024 En continu.
Mentionner dans les contrats destinés aux équipes de création, notre approche durable et nos démarches écoresponsables.	- Avoir ajouté la politique dans 100% des contrats.	- Dir. Admin	Au 30 juin 2024
Intégrer notre engagement dans les demandes et les rapports de subventions.	- Avoir intégré une mention à la politique écoresponsable dans 100% des demandes de subvention.	- Dir. Admin - Direction	Au 30 juin 2024

2. Participer au développement de meilleures pratiques sociales en favorisant l'accessibilité, l'équité, la diversité et l'inclusion.

2.1 Réduire les entraves à la participation aux arts et à la culture de tout·e·s.

Action	Résultat(s) attendu(s)	Responsable	Echéance
Communiquer les modalités d'accessibilité physique et sensorielle aux spectateurs (ex. effets stroboscopique, fauteuils roulants...)	- Avoir précisé les modalités sur le site internet et la plaquette de saison.	- Resp. Publics	Au 6 septembre 2023 – En continu
Offrir des billets de faveur et une tarification adaptée pour les publics défavorisés (accessibilité tarifaire).	- Avoir proposé des places en tarif solidaire. - Avoir reconduit le partenariat avec La Boussole.	- Resp. Publics	Au 6 septembre 2023 – En continu.
Commencer les premières étapes pour développer un plan d'action sur l'accessibilité.	- Avoir rédigé un état des lieux et planifié une première réunion de projet.	- Resp. Publics	2024-2026

2.2 Continuer les efforts en termes d'équité, de diversité et d'inclusion.

Action	Résultat(s) attendu(s)	Responsable	Echéance
Offrir des formations à toute l'équipe sur l'équité, la diversité et l'inclusion. (ex: formation FrancoQueer)	- Avoir mis en place au moins une formation sur la saison.	- Resp. Publics	Au 11 octobre 2023
Valoriser l'engagement citoyen de l'équipe (participation à des manifestations ou bénévolat durant les heures de travail)	- Avoir fait participer chaque employé.e à 3h de bénévolat sur la saison.	- DAG	Au 30 juin 2024
Mettre en place des mesures pour que les événements du théâtre soient inclusifs et non-discriminatoires pour tout.e.s. (ex: toilettes nongenrées)	- Avoir mis en place au moins une mesure sur la saison.	- Resp. Publics	Au 30 juin 2024

2.3 Sensibiliser le public aux enjeux sociaux qui traversent la programmation et les activités.

Action	Résultat(s) attendu(s)	Responsable	Echéance
Créer des activités écoresponsables pour le public en lien avec les thèmes des spectacles.	- Avoir mis en place au moins 1 activité sur la saison.	- DAG - Resp. Publics	Au 30 juin 2024
Intégrer des spectacles liés à des enjeux sociaux ou environnementaux à la programmation.	- Avoir au moins 2 spectacles programmés par saison évoquant ces enjeux.	- DAG	Au 30 juin 2024
Offrir un support humain au public lors de spectacles qui traitent de sujets pouvant heurter certaines sensibilités.	- Avoir mis en place au moins une offre de support sur la saison.	- DAG - Resp. Publics	Au 30 juin 2024

3. Intégrer à nos pratiques artistiques et administratives des mesures d'écoresponsabilité

3.1 En interne au bureau

Action	Résultat(s) attendu(s)	Responsable	Echéance
Recycler ou réutiliser les éléments de communications (brochures programmes et coroplastes).	- Avoir recyclés 100% des éléments de communication - Avoir conçu au moins un élément de com réutilisable (sans date)	- Resp. Com	Au 30 juin 2024
Réduire les impressions papiers au bureau.	- Avoir diminué de 50% les impressions.	- Resp. Admin	Au 30 juin 2024 En continu
Réduire le nombre de brochures de saison et des programmes de soirées.	- Avoir diminué le nombre d'impression de brochures de 500 exemplaires.	- Resp. Com	Au 30 sept 2023

Favoriser des matériaux réutilisés, recyclés et recyclables pour les impressions.	- Avoir utilisé 100 % de papier recyclé sur l'année.	- Resp. Admin	Au 30 juin 2024
Adopter une politique d'approvisionnement responsable	- Avoir défini les critères chiffrables sur le choix des aliments, des contenants et le gaspillage alimentaires.	- DAG - Resp. Prod	Au 30 juin 2024
Mettre en place un catalogue de prêts de nos équipements pour d'autres compagnies artistiques (matériel technique et électronique, décors, costumes, etc.)	- Rendre disponible la liste des équipements que l'on peut partager. - Développer un système de prêts.	- Resp. Prod	Au 30 juin 2026 En continu
Veiller à ce que les placements bancaires sont durables'	Communiquer avec Vancity par rapport aux préférences écoresponsables des placements bancaires	-DAG - Direction Admin	30 juin 2024

3.2 Lors de l'accueil d'un spectacle.

Action	Résultat(s) attendu(s)	Responsable	Echéance
S'assurer de mettre à la disposition du public les équipements de tri adéquat et bien identifiés dans tous les lieux de diffusion.	- Avoir contacté 100% des salles partenaires. - Avoir apporté nos propres bacs de recyclage pour les loges	- Resp. Prod	Au 30 juin 2024
Encourager le recyclage des programmes de soirée par le public.	- Avoir installé une "boîte de recyclage" à la sortie de chaque spectacle.	- Resp. Com	Au 30 juin 2024
Encourager l'utilisation des modes de transport durable par le public.	- Avoir informé le public des commodités disponibles sur place ou à proximité (bornes électriques, supports à vélo, etc.)	- Resp. Publics	Au 30 juin 2024
Éliminer les bouteilles d'eau en plastique.	- Avoir éliminé 100% des bouteilles en plastique.	- Resp. prod	Au 30 juin 2024
Réaliser des achats pour les loges responsables qui contribuent à l'économie locale	- Suivre la charte de la loge ACT (Artiste Citoyen en Tournée)	- Resp. prod	Au 30 juin 2024

3.3 Production et diffusion de spectacles

Action	Résultat(s) attendu(s)	Responsable	Echéance
Utiliser des décors et des accessoires faits à partir de de matériaux recyclés ou réutilisables (écoconception)	Avoir utilisé au moins 25% de matériaux recyclés ou	- Resp. Prod	Au 30 juin 2024

	réutilisables sur 1 spectacle.		
Assurer la récupération et le réemploi des décors et accessoires en fin des tournées.	Avoir vendu, réutilisé ou recyclé au moins 25% de matériaux.	- Resp. Prod	Au 30 juin 2024
Mutualiser les tournées et collaborer avec d'autres diffuseurs afin que les accueils canadiens ou internationaux soient maximisés.	Avoir programmé au moins 1 spectacle sur la saison en collaboration avec d'autres diffuseurs.	- DAG	Au 30 juin 2024
Optimiser les déplacements, privilégier le train et le transport collectif (équipes et décor) quand possible.	Réservé des voyages en train ou en bus lorsque possible.	- Resp. Prod	Au 30 juin 2024
Compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par les transports en avion.	Avoir compensé au moins 25% de gaz à effet de serre sur la saison	- Resp. Prod	Au 30 juin 2024
Organiser un vide grenier sur donation pour vendre les accessoires et les costumes.	- Avoir organisé un vide grenier en été	- Resp. Prod	Au 30 juin 2024